

ADDITIF N°001/A/L11/CDPM/2026 DU 28 AVRIL 2026

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/L11/CDPM/2026 DU 27 MARS 2026

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA
ROUTE EN TERRE : CARREFOUR BRIQUETERIE (HOTEL FIDELI) - CARREFOUR
AVANT ECOLE ARIMA (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2eme,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD,**

EN PROCEDURE D'URGENCE

PIECE N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES

9) cautionnement de soumission

Le montant de la caution de soumission s'élève à **2 000 000 (Deux Millions) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Le reste sans changement.

12- Remise des offres

Au lieu de : « Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **30 avril 2026 à 13 heures précises** ».

Lire : « Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **26 mai 2026 à 13 heures précises** »

Le reste sans changement.

13- Recevabilité des offres

NB : le mode de soumission étant en ligne, toute mention relative aux offres placées dans des enveloppes ou plis fermes **est sans Objet.**

Le reste sans changement.

14- Ouverture des plis

Au lieu de « L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **30 avril 2026 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de L'Océan. »

Lire : « L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **26 mai 2026 à 14 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de L'Océan »

Le reste sans changement

15.1 Critères éliminatoires

A- Pièces Administratives

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et du récépissé de dépôt CDFC solidaire à la caution :

b) Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif

c) Absence de catégorisation appropriée

B- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- b) Absence de la charte d'intégrité datée et signée
- c) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- d) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) avec un contenu conforme au modèle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun d'au moins :
- e) Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- f) Preuves d'acceptation des clauses du marché

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;
- b) Bordereau de prix unitaires non conformes au modèle fourni dans le présent dossier d'Appel d'Offres ;
- c) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- d) Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

D- Critère éliminatoire d'ordre général

- a- Absence de la copie de sauvegarde ou non-respect du format de fichier des offres.
- b- Absence de l'origine de la caution de soumission
- c- Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentiques, manœuvres frauduleuses
- d- Absence de la copie de sauvegarde

L'utilisation du certificat COLEPS d'une autre entreprise pour soumissionner

NB : tous autre critère éliminatoire contenu dans le DAO en dehors de la liste ci-dessus est sans objet

PIECE N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

A-Volume I : Pièces administratives

Les pièces, l) Attestation d'Immatriculation et m) Le registre de Commerce, sont SANS OBJET.

h) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille). Francs CFA payable au Trésor Public.

Le reste des pièces sans changement.

PIECE N°13 : VISA DE MATURITÉ OU JUSTIFICATIF DES ÉTUDES PRÉALABLES

(Voir ci- joint)

Kribi, le 28 AVR 2026

Ampliations :

- ARMP/SUD
- DD MINMAP/OCEAN
- CDPM/OCEAN
- DDMINDCAF /OCEAN
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

Le Préfet du Département de l'Océan
(Autorité Contractante)



Bouba Haman
Administrateur Civil Principal
de Classe Exceptionnelle

PIECE N°13 : VISA DE MATURITE OU JUSTIFICATIF DES ETUDES PREALABLES

1. Joindre l'étude préalable :

NOTE DE PRESENTATION

Titre du projet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE EN TERRE: CARREFOUR BRIQUETERIE (HOTEL FIDELI) - CARREFOUR AVANT ECOLE ARIMA (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2^{eme}, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

Objectif du projet : Le projet a pour but l'aménagement en enduit superficiel bicouche de la route en terre: carrefour briqueterie (hôtel FIDELI) - carrefour avant école ARIMA (phase 1), dans l'arrondissement de Kribi 2^{eme}, Département de l'Océan, Région du Sud.

a) Caractéristiques du tronçon :

- **Type :** route en terre.
- **Nombre de pièces :** sans objet

b) Caractéristiques du site :

- **Situation du site :** le site de projet se trouve dans la Commune de Kribi 2^{eme}.
- **Accessibilité :** bonne
- **Type de terrain :** relativement accidenté.
- **Etude géotechniques et topographique :** NEANT.

2. Indiquer :

- 2.1. **La date de la réalisation de l'étude :** Mars 2026
- 2.2. **Le nom du maître d'œuvre public ou privé l'ayant réalisé :** Monsieur le Délégué Départemental des Travaux Publics de l'Océan
- 2.3. **Les référence du marché, si maîtrise d'œuvre privée l'ayant réalisé :** NEANT
- 2.4. **Si entretien :** NEANT
- 2.4. **Description des études :** voir note de présentation ci-dessus

LE PREFET DE L'OCEAN
(Le Maitre d'Ouvrage Délégué)



Bouba Human
Administrateur Civil Principal
de Classe Exceptionnelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pais Travail-Patrie
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DELEGATION REGIONALE DU SUD
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN



REPUBLIC OF CAMEROON
Pais Travail-Patrie
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
SOUTH REGIONAL DELEGATION
OCEAN DIVISIONAL DELEGATION

**RAPPORT D'ETUDES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN
ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE EN TERRE :
CARREFOUR BRIQUETERIE (HOTEL FIDELI) - CARREFOUR
AVANT ECOLE ARIMA (PHASE I), DANS L'ARRONDISSEMENT
DE KRIBI 2eme, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**Le Délégué Départemental
des Travaux Publics de l'Océan**

Moungou - Jean-Jacques
Ingénieur
ONIGC / NOCE 16-1839

Par la Délégation Départementale des Travaux Publics de l'Océan

MARS 2026

DEVIS DESCRIPTIF DU PROJET

df

I. INTRODUCTION

La perspective gouvernementale de la République du Cameroun à travers le Ministère des Travaux Publics vise l'amélioration de la durée de vie des infrastructures routières ainsi que celle des routes en terre qui s'apparentent comme le moteur de développement et source d'épanouissement des populations, notamment pendant les multiples déplacements qui font parties du quotidien de ces populations. C'est ainsi que, le Maître d'Ouvrage Délégué a mis à la disposition du présent projet, une enveloppe d'un montant TTC de : **Cent Millions (100 000 000) Francs CFA** pour l'exécution des travaux d'aménagement en enduit superficiel bicouche de la route en terre : Carrefour briqueterie (Hôtel Fideli) - carrefour avant école Arima (phase I),

Le présent dossier technique définit suivant les orientations Ministérielle en matière d'aménagement en enduit superficiel bicouche des routes qui recommandent d'améliorer la durée de vie desdites routes pendant au moins Vingt (20) ans, les différentes tâches à exécuter, leurs consistances et le mode opératoire.

II. PRESENTATION DU PROJET

1. Lieu et situation

Le projet faisant l'objet d'aménagement en enduit superficiel bicouche se situe dans la Région du SUD, Département de l'Océan, Arrondissement de DE KRIBI Zeme, de la route communale en terre : Carrefour briqueterie (Hôtel Fideli) - carrefour avant école Arima (phase I).

2. Consistance des travaux

Après la visite du site suivie d'une séance de travail, l'équipe de projet a convenu et a arrêté en fonction de l'enveloppe allouée au projet et de l'état actuel de la route, les opérations suivantes :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TRAVAUX D'EMPRISE TERRASSEMENT ET REVETEMENT CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT ET OUVRAGES D'ART.

3. Financement

Les travaux objet de ce dossier technique sont financés par le B.I.P MINTP de l'exercice 2026.

4. Objectifs à atteindre

L'objectif sectoriel du Projet est de contribuer au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale par la baisse des coûts de transport et d'assurer une meilleure desserte des zones urbaines

par l'amélioration du niveau de service de celle-ci. De manière spécifique, le Projet vise à améliorer, les conditions de vie des populations et, à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales dans le cadre de la politique de décentralisation du Gouvernement.

III. METHODOLOGIE DE L'EXECUTION DES TACHES

a. Etude et installation de chantier y compris Amené et repli du matériel

Il sera question ici de :

-faire La préparation des surfaces, la construction, les aménagements des baraques de chantier, des ateliers, des entrepôts, des logements, bureaux et laboratoires de l'Entrepreneur et du Maître d'Œuvre :

-Les moyens de liaison téléphonique ;

-Les frais d'entretien, de nettoyage et d'exploitation des locaux, ateliers et entrepôts, y compris gardiennage ;

-L'amenée et le repli du matériel et engins nécessaires à l'exécution du chantier,

-Le contrôle et la vérification des plans de l'Appel d'Offres ;

- l'élaboration du Projet d'exécution,

-L'enlèvement enfin de chantier de tous les matériels, les matériaux en excédent et la remise en état des lieux ;

-Les suggestions de maintien de la circulation durant les travaux ;

Elle comprend également l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement : les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport.

A la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux.

Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux.

Ce prix sera payé en deux tranches :

* CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé.

* CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura été repliée.

b. Etudes géotechniques et d'exécutions y compris production du dossier d'exécutions et plans de recollement

Il sera question ici de :

▪ faire les études géotechniques à réaliser au droit de l'ouvrage à construire, pour déterminer la profondeur d'affouillement et notamment les reconnaissances suivantes : sondages pressiométriques ou au pénétromètre léger, formulation du béton, essais de laboratoires (analyses granulométriques, teneur en eau, etc.).

- faire Les études hydrauliques et hydrologiques ;
- faire Les études techniques d'exécution, entre autres : les notes de calcul, les plans d'exécutions, etc.
- produire Le projet d'exécution et le plan de recollement.

c. Débroussaillage mécanique y compris nettoyage des dépôts d'ordures sur la chaussée

Cette tâche sera normalement exécutée mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, en cas de difficultés particulières, le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations autour de l'ouvrage ; l'abattage et le débitage des arbres situés proche de l'ouvrage à construire dont le diamètre est inférieur ou égal à 20 cm; la démolition de l'ouvrage existante ; le ramassage, l'enlèvement, le transport et l'évacuation des produits de coupe et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre.

d. Mise en forme de la plate forme

Il sera question ici de faire la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement (routes en terre) ou de fondation (routes revêtues).

Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.

Ce prix comprend notamment:

- le nettoyage éventuel de la plate-forme existante;
- l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles;
- la scarification de la plate-forme existante ;
- le réglage de la plate-forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques);
- l'arrosage et le compactage de la plate-forme;
- toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales;

e. Couche de base en graveleux latéritiques ép 15 cm

la mise en œuvre d'une couche de roulement en matériaux sélectionnés conformes aux prescriptions du CCTP.

Ces prix comprennent notamment :

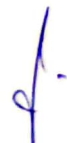
- la préparation des lieux d'emprunts, l'ouverture l'entretien des accès et voies de circulation dans le périmètre de l'exploitation ;
- l'ouverture des emprunts, y compris le débroussaillage, l'abattage d'arbres, l'enlèvement des terres végétales et de découverte ;
- l'extraction des matériaux, leur stockage ou reprise sur stocks éventuels;
- le transport des matériaux à pied d'œuvre sur une distance n'excédant pas 5000 m;
- l'épandage des matériaux en vue d'obtenir l'épaisseur minimale de 15 cm après compactage ;
- l'arrosage ou l'aération nécessaire pour obtenir la teneur en eau requise ;
- toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales.

f. Couche d'enduit superficiel bicouche

Cette tâche consiste en l'exécution de revêtements en enduit superficiel Bicouche sur une largeur de chaussée de 6m conformément aux spécifications du CCTP. Elle comprend :

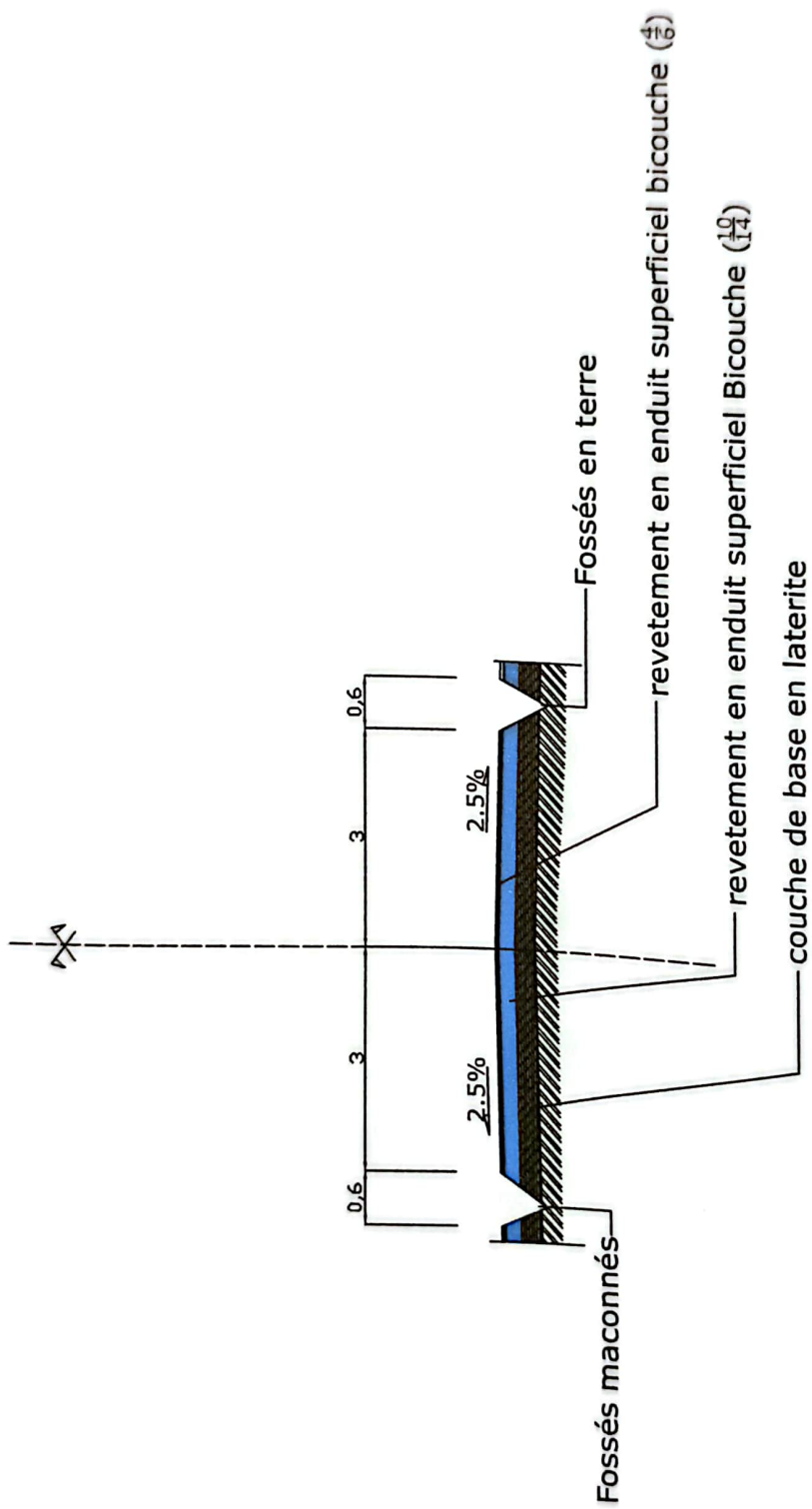
- la recherche et la préparation des carrières,

- le concassage et le criblage, le lavage, les sujétions de préparation,
- la fourniture et le transport des liants quel que soit la distance,
- la fourniture et le transport des agrégats
- la préparation de la surface,
- la fourniture et le transport à pied d'œuvre des liants et agrégats,
- les travaux de répannage du bitume et des agrégats de chaque couche,
- toutes sujétions d'exécution et de mise en œuvre,
- le cylindrage à pneus de chaque couche,
- le ramassage des agrégats en excès et leur mise en dépôts dans les lieux agréés par le Maître d'œuvre,
- la remise en état des emprunts et carrières conformément aux clauses du CCAP et des prescriptions environnementales.



PROFIL EN TRAVERS TYPE





PROFIL EN TRAVERS TYPE

[Handwritten signature]